

**Aude**

Combien d'arsenic charrié  
par les inondations ?

■ CARCASSONNE P. 2

**Midi Libre**

**CARCASSONNE**

**MARDI 6 NOVEMBRE 2018**

**POLLUTION.** Associations et chercheurs s'interrogent sur les quantités de métaux lourds qui ont rallié la vallée de l'Orbiel.

## Crués et arsenic : l'Etat affiche sa sérénité, les doutes demeurent

Trois semaines après les inondations de la nuit du 14 au 15 octobre, l'heure est à la reconstruction, alors que se tiendra aujourd'hui le premier comité d'engagement des financements, en préfecture. Mais dans la vallée de l'Orbiel, les interrogations demeurent sur la nature des conséquences des pluies et crués qui ont aussi touché les installations et sites de stockage de l'ancien site minier, de Villanière à Salsigne, de la verse de Nartau au bassin de Montredon. Là où dorment des tonnes d'arsenic, plomb ou autre bismuth.

### « À ce stade, nous n'avons pas de grosses inquiétudes »

Chef de l'unité interdépartementale Aude/Pyrénées-Orientales de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dréal), Laurent Denis confirmait hier les analyses toujours en cours : « Le Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM, également en charge de la surveillance environnementale et de la maintenance des sites, Ndlr) a diligenté des analyses sur les eaux de l'Orbiel, des points d'exutoire de sources, et les eaux souterraines,

puisque'il y a eu de gros apports d'eau, qui ont ruisselé, mais ont aussi chargé les nappes. » Pas plus de précisions à attendre dans l'immédiat sur ces analyses, précise Laurent Denis : « Nous sommes dans une action post-crise qui s'inscrit dans le moyen terme. Une information plus large sur les conséquences, avec les résultats des analyses, sera donnée dans le cadre d'une commission locale d'information (CLI) consacrée à l'ancien site minier. » Temporisation affichée avant de s'avancer : « A ce stade, nous n'avons pas de grosses inquiétudes tant le phénomène de dilution a dû jouer. »

Sérénité également affichée sur l'état des stockages : « A Nartau, les enrochements ont tenu, et il n'y a pas de risque d'effondrement. » Point livré avant de reconnaître que « les eaux ont touché le secteur, évidemment. On sait déjà qu'en cas d'inondations, il y a des déplacements de sédiments. Mais on n'a pas d'identification précise de cet impact, qui est diffus. Ce n'est pas chiffrable, ni quantifiable. » Voilà justement le point qui chiffonne et inquiète, du côté des associations depuis longtemps engagées dans une critique du bien modeste effort mené pour éviter des pollutions à répétition. Du côté des Gratte-Papiers, on revient sur l'exemple de Nartau, une verse

longue de près de 130 m sur 45 m, avec une quantité de matière chiffrée a minima à 9 000 tonnes, au cœur desquelles les concentrations en arsenic pur oscillent allègrement entre 40 et 100 % selon une étude menée par ICF environnement en 2007.

### « Ce ne sont pas 10 kg d'arsenic qui sont passés, mais bien des tonnes »

« Autant de métaux lourds qui ont été lessivés très violemment lors des dernières intempéries... pour finir dans le Grésillou puis dans l'Orbiel, précisent les Gratte Papiers. Ce ne sont pas 10 kg d'arsenic qui sont passés, mais bien des tonnes. » Une certitude née de connaissances depuis longtemps affichées, comme dans cette étude liée au bassin de l'Orbiel, rappelant dès 2000 « le rôle des alluvions du Grésillou qui contiennent une quantité relativement importante en arsenic faiblement retenue. Elles peuvent donc contribuer, en cas de crue ou de ruissellement sur les berges, à augmenter fortement le flux de polluants ». Guère plus réjouissant, le rapport de l'ingénieur général des mines daté de 2005, qui pointait, malgré les projets de confinements en



Des dépôts constatés en différents sites de la vallée de l'Orbiel. N. Amen-Vals

cours, « les flux liés au lessivage par les pluies des vastes surfaces de terrains pollués par de l'arsenic ».

### ■ Un défaut de prévention ?

La preuve, s'il en était besoin, de l'inévitable impact de l'épisode du 15 octobre. Avec un point que souligne Annie Thébaud-Mony, sociologue du travail, chercheuse à l'Inserm, ou encore présidente de l'association Henri Pézerat sur les liens entre santé, travail et environnement : « Les ruissellements ne peuvent pas ne pas être fortement contaminés, ce qui signifie

des dangers pour la population, les pompiers et tous les bénévoles et professionnels susceptible d'intervenir. Les autorités auraient dû prendre des mesures de protection des personnes susceptibles d'être en contact, sans attendre d'avoir des « chiffres » de contamination. Quand (si) ceux-ci seront disponibles, les dégâts sanitaires auront déjà eu lieu ». Et d'évoquer « atteintes dermatologiques et surtout risques de cancer ».

Une façon de condamner le choix de faire prévaloir l'urgence à agir sans donner les moyens de la prévention. Regrettable, dans un secteur où le risque peut difficilement être qualifié de découverte. En octobre 2000, le conseil général des ponts et chaussées et l'inspection générale de l'environnement livraient leur rapport sur les crués de novembre 1999 dans l'Aude. Et évoquaient la brèche survenue dans le talus de la plage de décantation-filtration de l'ex-mine d'or. Evoquant déjà le phénomène de dilution, le rapport concluait que « l'impact immédiat sur la qualité des eaux et sur les sols de la plaine alluviale a été limité. Mais il faut suivre le devenir de l'arsenic particulaire dans les sédiments, car il est susceptible de passer en solution dans l'eau. » Comme un éternel recommencement.

A. Ca.